

# 2023, ANNÉE NOIRE POUR LE SERVICE PUBLIC POSTAL

Alors que l'entreprise publique n'a jamais perçu autant d'argent public pour accomplir ses missions d'intérêt général (2,2 milliards d'€ pour 2020 et 2021), ses dirigeants confortés par le gouvernement continuent leur stratégie de casse du service public postal.

## Coté courrier

Avec une subvention publique de 2,5 milliards d'€ sur 5 ans validée dans le projet de loi de finances, le service universel du courrier voit disparaître le courrier prioritaire à J+1 et le reste de la gamme distribuée à J+3. Plus de 20 000 emplois supprimés au nom des tournées réduites auront des impacts sur la présence postale à votre porte. L'alibi écologique utilisé pour vendre cette « nouvelle gamme courrier » ne tient pas une seconde dans la mesure où les avions continuent à transporter les colis de Chronopost, qu'il y ait du courrier prioritaire ou non dans la soute.

- Notre brochure sur le J+1 <http://www.sudptt.org/guidesd/BrochureVD/>

- Pétition pour le maintien du timbre rouge <https://chnng.it/kS4VHgBMwj>

- Dernier communiqué sur J+1 : <http://www.sudptt.org/Fin-du-courrier-prioritaire-a-La-Poste-Ou-comment-l-argent-public-finance-la>

## Coté bureaux de poste

Chaque année La Poste bénéficie d'une niche fiscale de 177 millions d'€, dont les 2 tiers sont utilisés pour rémunérer les agences postales communales et autres commerçants qui remplacent les bureaux fermés. Le contribuable paie donc la « transformation » de son bureau de poste et le loyer de l'établissement de remplacement. Pour 2023 La poste a prévu environ 350 fermetures avec un nombre final de 6 670 bureaux de poste. On se rapproche des 4826 points de contact du réseau idéal qui répondrait exclusivement aux impératifs de profits de la Banque Postale (source ARCEP).

## Coté bancaire

Pour 2023, la Banque Postale doit percevoir 303 millions d'€ d'argent public pour sa mission d'accessibilité bancaire des 1,7 million de clients fragiles qu'elle comptabilise (près de 40 % du secteur bancaire). Un chèque qui permet au gouvernement de ne pas importuner les banques de la place en leur imposant l'ouverture de comptes à toute personne qui en fait la demande.

Malgré cette subvention, la banque ne remplace pas tous les départs et les retards s'accroissent au détriment des usager-es et de la qualité de service. Comme ses consœurs, la Banque Postale se rattrape sur les frais bancaires de ces clientèles en difficulté. Par exemple, elle fait payer désormais 50€ les « actes improductifs » ou avis à tiers détenteurs infructueux, une procédure gratuite jusqu'en 2021 à la Banque Postale.

## Coté colis

Le scandale de la sur-tarification des colis à destination et en provenance des territoires ultramarins perdure, notre fédération enchaîne les procédures et mobilisations pour mettre fin à cette résurgence du colonialisme. Coté tarifs douaniers La Poste se paie aussi sur la bête en prélevant une commission de 8€ sur les colis dont la taxe n'a pas été payée à l'achat. La vigilance est aussi nécessaire sur le territoire métropolitain, en effet la direction du colis envisage mettre en place la déperéquation géographique. Autrement dit il s'agit de faire payer les envois en fonction de la distance. Un recul historique au moins aussi grave que la fin du timbre rouge.

.....

Avec des résultats dépassant largement le milliard et demi d'€, le groupe La Poste a pourtant de quoi financer et améliorer un réseau postal au service de l'intérêt général au lieu d'investir près de 500 millions d'€ par an dans des acquisitions jusqu'aux Emirats Arabes Unis. L'ARCEP estime d'ailleurs son bénéfice « raisonnable » autour de 50 millions d'€. Pour la présence postale au plus près des populations, le tiers de confiance numérique, le fret rapide sur rail, la réduction de la fracture numérique, etc.. Les postier-es, le réseau inégalé des bureaux, l'ubiquité de La Poste aux quatre coins des territoires en font un atout unique en matière de justice sociale et écologique.

28 décembre 2022



**Fédération des activités postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

[www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)

[@fdSudPTT](https://twitter.com/fdSudPTT)

[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

[federationSudptt](https://www.facebook.com/federationSudptt)

[federation.sudptt](https://www.instagram.com/federation.sudptt)

